



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr

Au jour le jour – avril 2020

04 04 : Hastings – Le Collectif adresse à la préfète de la Région Nouvelle Aquitaine un courrier très détaillé pour attirer son attention sur les problèmes posés par le projet d'implantation de la Société Scories de l'Atlantique (6 pages + 6 pièces jointes)

06 04 : Coronavirus – Les Amis de la Terre des Landes ont proposé un projet de courrier à plusieurs associations. Après divers échanges, le courrier finalisé a été adressé au président du Conseil départemental et aux élus des Agglo, ainsi qu'à ceux des Communautés de communes. Attac et la SEPANSO ont soutenu ce projet.

08 04 : Santé publique - Concertation publique (du 24 mars au 24 avril 2020) du projet de charte d'engagements visant à recueillir les observations en application du décret n°2019-1500 du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitation – La SEPANSO critique sévèrement ce projet piloté par la Chambre d'agriculture des Landes : 4 pages

08 04 : Rion des Landes – La SEPANSO interroge la préfète à propos des projets éoliens, en particulier sur celui de cette commune.

09 04 : Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers - Consultation dématérialisée – Georges Cingal a participé – PV officiel : 4 pages

09 04 : Saint-Geours de Maremne - Enquête publique préalable à la délivrance de l'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et suivants du Code de l'Environnement pour l'extension de la station d'épuration Atlantis sud – Observations SEPANSO : 2 pages + 1 pièce jointe

15 04 : Ygos Saint-Saturnin – La SEPANSO reçoit la réponse de la DDTM au courrier adressé le 20 mars : « ... *Les autorisations mentionnées ont été délivrées dans le respect de la procédure d'instruction résultant des dispositions du code forestier pour les autorisations de défrichement et du code de l'urbanisme pour les permis de construire...* ». L'administration semble ignorer qu'il y a un contentieux juridique en cours.

15 04 : Mimizan – Suite. A l'avis favorable de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs, la SEPANSO met en demeure le maire de communiquer la copie de l'avis de la direction de l'immobilier de l'État (ex France Domaine) visé dans la délibération du conseil municipal n° 17-393 du 9 novembre 2017 relative à l'acquisition par la commune de deux parcelles référencées AC 318 et AC 372

20 04 : Commission Départementale de la Prévention des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers – En raison de l'épidémie de Covid-19, l'administration a procédé à une consultation électronique à propos de plusieurs projets de constructions agricoles dotées de panneaux photovoltaïques. La SEPANSO a fait observer que la grille agriphotovoltaïsme qui devait être validée le 17 mars ; par ailleurs elle a souligné que le mécanisme du bail amphitétotique pose problème : « ... Le Permis de Construire est une autorisation administrative qui est liée à la parcelle

construite. Il en découle que l'exploitant agricole propriétaire ou bailleur du terrain, seul habilité à construire sur des parcelles agricoles doit être le titulaire du Permis de Construire.

La Fédération SEPANSO Landes insiste sur ce point juridique à définir afin que cette passerelle pour les opérateurs ne devienne pas une ouverture à d'autres passe-droits....». La SEPANSO a donc émis des avis défavorables pour 4 projets sur cinq.

21 04 : Mimizan – La SEPANSO transmet au gendarmé chargé de l'enquête par le Procureur de la République neuf documents pour clarifier ce dossier.

24 04 : Qualité des eaux distribuées dans les Landes – La SEPANSO s'étonne que le rapport le plus récent présente les données de 2016. Nous demandons à l'Agence Régionale de Santé quand nous aurons droit à des données actualisées.

24 04 : Message au Président de la République : *« Santé & Environnement, Actuellement, notre organisation constate que l'importance de l'environnement semble passer plus qu'au début de votre quinquennat au second plan. Nous en voulons pour preuve les actions de lobbying du MEDEF, de l'AFEP, du CCFA, de l'IATA... et les consignes qui permettent aux préfets de dispenser des porteurs de projet de faire apprécier ceux-ci par les citoyens. Nous constatons que les impacts environnementaux passent par profits et pertes ... Une distanciation entre les autorités qui décident et les investisseurs à la recherche de profits est absolument indispensable. "Un esprit sain dans un corps sain" suppose "des organismes sains dans un environnement sain" Respectueusement, Georges Cingal... »*

27 04 : StopCovid – la SEPANSO écrit aux députés que des adhérents s'inquiètent à propos du projet de mise en oeuvre de cette application - nous souscrivons à la lettre ouverte de la Ligue des Droits de l'Homme (3 pages)

27 04 : Consultation électronique du Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage – Georges Cingal a écrit : *« Désolé, mais je n'ai pas eu le temps de réviser car je reçois des signalements d'atteintes à l'environnement, certains mettant sans doute à profit le confinement des fonctionnaires. Notez donc abstention de la SEPANSO pour tous les votes. Merci pour votre compréhension... »*

28 04 : Déchets – la SEPANSO constate que l'arrêt des collectes des déchets recyclables s'est traduit pour certains par un retour aux habitudes anciennes : tous les déchets dans le même container !



29 04 : Saint-Pandelon – Le propriétaire d'un bois qui a constaté qu'une poutre a été solidement fixée entre deux chênes par des douzaines de vis demande au président de la SEPANSO ce qu'il ferait en pareil cas. Georges Cingal lui a conseillé de prendre des photos et d'écrire au maire (en période de confinement, on ne dérange pas la gendarmerie pour ce genre de problème) ; ultérieurement il faudra dévisser et obturer les trous avec du mastic à greffer.

30 04 : Vieux Boucau – La SEPANSO est alertée à propos d'une noria de camions transportant du sable prélevé sur la dune entre le camping Les Sablères à Vieux Boucau nord et l'Océan... « *Il y a une demi-douzaine de pelles mécaniques qui prélèvent le sable de la dune et une noria de semi-remorques à la cadence de toutes les 3 minutes.* ». Dans l'impossibilité de trouver une trace de déclaration ou d'autorisation, la SEPANSO interroge le préfet et ses services.

30 04 : Misson – Suivi de la plainte visant SAS Fertinagro - pour faux en écriture déposée en juillet 2015 Le juge d'instruction rend une ordonnance de non lieu : « ... *Au vu de l'ensemble de ces éléments (désistement des parties), il apparaît que les infractions de faux, usage de faux et escroqueries visées par la plainte avec constitution de partie civile et le réquisitoire introductif n'ont pas pu être précisément délimitées de sorte que l'information n'a pas permis d'en identifier les potentiels auteurs. Dès lors il convient de dire en l'état n'y avoir lieu à suivre contre quiconque des infraction visées par la présente procédure ... »*

Documents :

Rapport d'activité de France Nature Environnement 2019, 35 pages
<https://www.fne.asso.fr/publications/rapport-dactivit%C3%A9-2019>

Guide 2020 : L'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme pour les centrales solaires au sol – Ministère de la Transition Écologique et Solidaire + ministère de la Cohésion des Territoires... 61 pages
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Guide%20instruction%20demandes%20autorisation%20urbanisme%20-%20PV%20au%20sol.pdf>

Climat, Santé : mieux prévenir, mieux guérir – Rapport spécial du Haut Conseil pour le Climat, 24 pages
<https://www.hautconseilclimat.fr/publications/climat-sante-mieux-prevenir-mieux-guerir/>

Boues d'épuration : l'épidémie de Covid-19 impose l'hygiénisation avant épandage – ANSES -
<https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-35267-avis-anses-boues-step-covid.pdf>

Covid-19 et biodiversité : vers une nouvelle forme de cohabitation entre les humains et l'ensemble des vivants non-humains – Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité – 7 pages -
<https://www.fondationbiodiversite.fr/covid-19-et-biodiversite-vers-une-nouvelle-forme-de-cohabitation-entre-les-humains-et-lensemble-des-vivants-non-humains/>